

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 85 /MPMB/DGD /DU 23 MAR 2015

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de forme et transfert de siège social

Réf. : N°01/DG/DAJ/HT/02-2015

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, la société « INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT » (ICM), constituée initialement sous la forme de société à responsabilité limitée, a changé de nom et de siège social aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 26-03-2014 et se présente désormais comme suite:

• ICM Côte d'Ivoire SA à 348C, Rue des Pétroliers, Zone Industrielle-Vridi, 18 Boite Postale 1521 Abidjan 18

Je rappelle néanmoins que tous les engagements contractés par ICM dans l'exercice de ses activités demeurent valables.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major ISSA COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National